

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

# Exercice 2019



SMICTOM de la Région de Saverne  
10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE  
03 88 02 21 80 - [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)  
[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

# Sommaire

<b>1. LA GESTION DES DECHETS.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation générale.....	3
1.2. Organisation du Smictom .....	5
1.3. Organisation des collectes et du traitement .....	5
1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative.....	7
1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage.....	9
1.6. Actions de communication.....	11
1.7. Faits marquants 2019.....	11
1.8. Orientations pour 2020 .....	13
<b>2. INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>14</b>
2.1. Quantités de déchets collectées en 2019 sur le SMICTOM .....	14
2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri .....	16
2.3. Collecte du verre.....	17
2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries.....	17
2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes .....	18
<b>3. TRAITEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>4. INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>20</b>
4.1. Modalités de financement et compte administratif .....	20
4.2. Dépenses et recettes liées au SMITOM.....	21
4.3. Principales prestations rémunérées à des entreprises .....	22
4.4. Analyse des coûts.....	22

## Préambule

L'article L. L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, destiné notamment à l'information des usagers.

Le nouveau Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 porte diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. L'annexe XIII définissant les indicateurs du rapport annuel relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est inséré dans le code général des collectivités territoriales.

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

# 1. LA GESTION DES DECHETS

## 1.1. Présentation générale

### Coordonnées

**Nom :** Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

**Coordonnées :** 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr - **Site internet :** [www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

### Compétences

Compétence du Smictom : gestion des déchets ménagers et assimilés.

- ✓ fourniture et maintenance du parc de bacs de collecte,
- ✓ collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ✓ collecte et tri des emballages et papiers recyclables,
- ✓ collecte sélective du verre,
- ✓ enlèvement des encombrants à la demande,
- ✓ exploitation des déchèteries fixes et mobiles,
- ✓ transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement,
- ✓ traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires,
- ✓ communication et sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

### Composition du syndicat

En 2019 le Smictom de la région de Saverne est composé de :

- ✓ la communauté de communes du pays de Saverne,
- ✓ la communauté de communes de Hanau-la Petite Pierre
- ✓ 3 communes de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

soit au total **62 978 habitants** (données INSEE 2016 à prendre en compte pour 2019).

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune.

<b>Pays de Hanau-La Petite Pierre</b>	<b>Pop. Totale</b>	<b>Pays de Saverne</b>	<b>Pop. Totale</b>
BISCHHOLTZ	285	ALTENHEIM	211
BOSELSHAUSEN	169	DETTWILLER	2 640
BOUXWILLER	4 169	DIMBSTHAL	323
BUSWILLER	272	ECKARTSWILLER	437
DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	1 100	ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	595
ERCKARTSWILLER	305	FRIEDOLSHEIM	240
ESCHBOURG	490	FURCHHAUSEN	423
FROHMUHL	187	GOTTENHOUSE	397
HINSBOURG	116	GOTTESHEIM	349
INGWILLER	4 102	HAEGEN	710
KIRRWILLER	558	HATTMATT	685
LA PETITE PIERRE	627	HENGWILLER	189
LICHTENBERG	565	KLEINGOEFT	156
LOHR	504	LANDERSHEIM	206
MENCHHOFFEN	614	LITTENHEIM	288
MULHAUSEN	484	LOCHWILLER	433
NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 140	LUPSTEIN	807
NIEDERSOULTZBACH	270	MAENNOLSHEIM	234
OBERMODERN-ZUTZENDORF	1 697	MARMOUTIER	2 751
OBERSOULTZBACH	435	MONSWILLER	2 148
PETERSBACH	651	OTTERSTHAL	697
PUBERG	357	OTTERSWEILLER	1 379
REIPERTSWILLER	880	PRINTZHEIM	205
RINGENDORF	450	REINHARDSMUNSTER	459
ROSTEIG	555	REUTENBOURG	439
SCHALKENDORF	336	SAESSOLSHEIM	471
SCHILLERSDORF	445	SAINT-JEAN-SAVERNE	589
SCHOENBOURG	441	SAVERNE	11 469
SPARSBACH	247	SCHWENHEIM	783
STRUTH	249	SINGRIST	430
TIEFFENBACH	267	STEINBOURG	2 051
UTTWILLER	163	THAL-MARMOUTIER	804
WEINBOURG	440	WALDOLWISHEIM	586
WEITERSWILLER	537	WESTHOUSE-MARMOUTIER	274
WIMMENAU	1 125	WOLSCHHEIM	323
		<b>Total Pays de Saverne</b>	<b>35 181</b>
WINGEN-SUR-MODER	1 651	<b>Mossig et Vignoble</b>	
ZITTERSHEIM	247	JETTERSWEILLER	193
<b>Total Pays de Hanau</b>	<b>27 130</b>	KNOERSHEIM	<b>227</b>
		ZEHNACKER	247
<b>Total Smictom</b>	<b>62 978</b>	<b>Total Mossig et Vignoble</b>	<b>667</b>

## 1.2. Organisation du Smictom

---

**Statut** : le Smictom est un syndicat mixte fermé.

**Le Bureau du Smictom** est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 4 assesseurs.

**Le Comité Directeur** comprend 27 délégués titulaires. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Smictom emploie **11 salariés (représentant 9 équivalents temps plein en 2019)**

- ✓ 1 directrice/ingénieure,
- ✓ 1 chargée de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et communication,
- ✓ 1 secrétaire administrative
- ✓ 1 secrétaire-comptable et gestionnaire de la redevance incitative
- ✓ 3 agents d'accueil / ambassadrices du tri et de la prévention,
- ✓ 4 ambassadrices du tri

## 1.3. Organisation des collectes et du traitement

---

### Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

---

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	C1
Biodéchets des ménages	Bacs 140l dans abris-bacs	Apport volontaire	C3
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	C 0,5
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes 5 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

L'ensemble des services de collectes et de gestion des déchèteries est réalisé via un marché passé avec la société **éco.Déchets** pour la période 2015-2021 pour les prestations suivantes :

- ✓ Fourniture des bacs et maintenance du parc de bacs
- ✓ Collecte des OMR
- ✓ Collecte sélective des emballages
- ✓ Gestion des déchèteries
- ✓ Transport des déchets collectés

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est adhérent.

### Filières REP en place

	Opérateurs / Eco-organisme	MO
Piles	COREPILE	<b>SMICTOM</b>
Toxiques (peintures solvants...)	TREDI Hombourg / ECO-DDS	<b>SMICTOM</b>
Lampes à décharge	RECYLUM	<b>SMICTOM</b>
DEEE	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
Mobilier	SUEZ / Eco-mobilier	<b>SMICTOM</b>
Pneus VL	Gilles Henry / ALIAPUR	<b>SMICTOM</b>
Papiers-cartons	ALTEM Strasbourg / CITEO	SMITOM
Verre	SCHROLL / CITEO	SMITOM
Textile	Divers opérateurs / ECO-TLC	SMITOM

### Autres filières de traitement des déchets

	Opérateur	MO	Traitement
Déchets verts	VITACOMPOST Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	LINGENHELD Environnement - Haguenau - Récupérateur	SMITOM	Valorisation matière et énergie
Métaux et batteries	GDE METALIFER Strasbourg	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	RAUSCHER Bouxwiller	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	QUATRA	<b>SMICTOM</b>	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière
Films argentiques (radios)	RECYCL'M Brumath	<b>SMICTOM</b>	Valo matière (sels argentiques) et énergie
Cartouches d'encre	LVL	<b>SMICTOM</b>	

## La collecte en déchèterie des déchets occasionnels

Le Smictom dispose de

- ✓ **3 déchèteries fixes** à Saverne, Ingwiller et Marmoutier.
- ✓ **5 déchèteries mobiles** sur les sites de : Dettwiller, Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller les Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3.5 déchèteries sur la base d'un équivalent de 35 h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitants.

Les déchets occasionnels des ménages sont triés, selon les flux suivants.



ainsi que les capsules de café « Nespresso » et les radiographies.

### 1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'OMR et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac OMR (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60€ par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Ecocito, externalisé, dans le cadre de marchés passés avec l'entreprise Tradim.

## Tarifs 2019

Les tarifs sont fonction de la taille du bac OMR. Ces tarifs sont inchangés depuis 2013. L'ensemble des adhérents du SMICTOM les a approuvés.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	28 €	70,00€	4,00 €
140 l	28 €	121,00 €	7,00 €
240 l	28 €	210,00 €	12,00 €
770 l	28 €	674,00 €	38,00 €

### Tarifs des déchèteries

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 **les particuliers** disposent de 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe. A partir du 25<sup>e</sup> chaque passage est facturé 5€.

Les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé :

Déchets banals : 7 € le ½ m<sup>3</sup>

Déchets dangereux : 5 € le litre

## Nombre de redevables et taux de présentation

### Vue d'ensemble des redevables du Smictom

Type de redevable	Nombre	Ratio
Particuliers	27 756	94,3%
Communes	317	1,1%
Associations	168	0,6%
Professionnels	1 054	3,6%
Professionnels sans bac	132	0,4%
<b>Total usagers</b>	<b>29 427</b>	

### Nombre de bacs en place et de sorties annuelles par taille de bac

Pour les ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	15 574	60,0%	13,3
140	9 366	36,1%	15,2
240	1 016	3,9%	16,1
770	4	0,0%	5,7
1100	0	0,0%	0
<b>Total</b>	<b>25 960</b>		

Pour les non-ménages

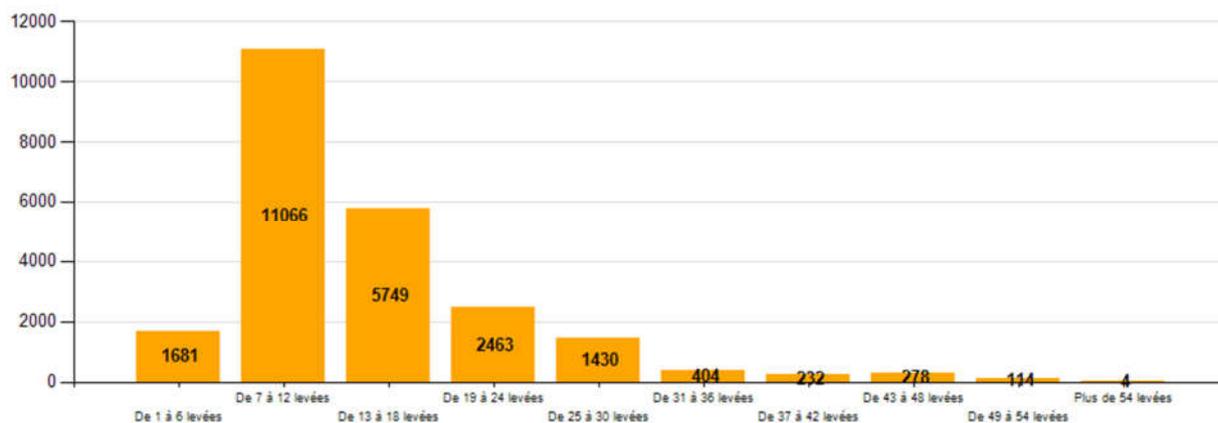
Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	599	25,5%	14,4
140	522	22,3%	19,1
240	1 020	43,5%	28,3
770	195	8,3%	31,3
1100	9	0,4%	18,8
<b>Total</b>	<b>2 345</b>		

Total des bacs en place : 28 305

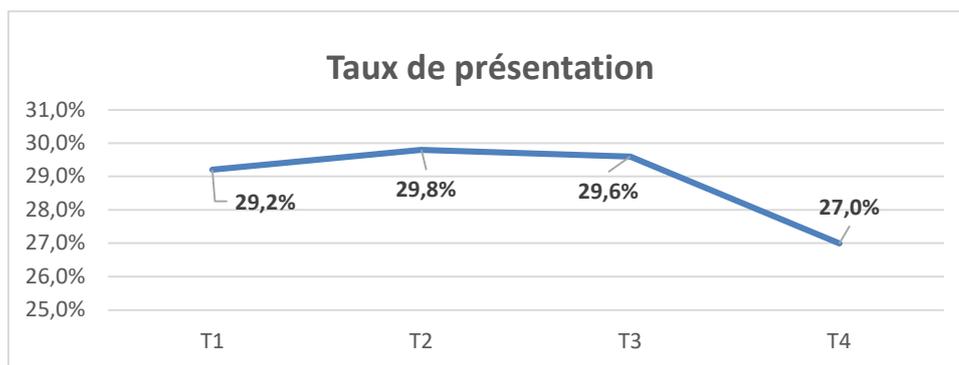
Le graphique ci-dessous présente le nombre de levées par an (par tranches de 6) pour les usagers particuliers présents toute l'année sur le Smictom.

Part des **usagers particuliers** avec :

- 1 à 6 levées/an : 7%
- 7 à 12 levées/an : 47%
- 13 à 24 levées par an : 35%
- + de 24 levées par an : 11%



**Taux de présentation moyen** des bacs OMR pour 2019 : 28.9%



## 1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Le Smictom de la région de Saverne est un Territoire zéro déchet zéro gaspillage (TZDZG), une démarche du Ministère de la Transition écologique et solidaire soutenue par l'Ademe, jusqu'en juin 2019. Le bilan final a été présenté en septembre 2019 au comité de pilotage TZDZG.

Au total, une trentaine d'actions concrètes ont été menées sur notre territoire et certaines d'entre elles seront poursuivies en raison de leur succès, en attendant la mise en place d'un PLDPMA (Projet local de prévention des déchets ménagers et assimilés) en 2021.

# TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE : tout un territoire en action pour des résultats concrets !

**+ 20**  
partenaires  
institutionnels et  
associatifs

pour

**30**  
actions  
réalisées

**DURÉE**  
**3 ans**  
2016 à 2019

**Objectifs**

- éviter et réduire les déchets,
- changer les comportements
- entrer dans une logique vertueuse

## PARTICULIERS

**30** personnes formées  
« relais zéro déchet »  
**15** actions concrètes

CRÉATION DU  
RÉSEAU ZÉRO  
DÉCHET DE  
LA RÉGION DE  
SAVERNE

**5**  
éco-  
manifestations



**5600**  
participants  
sensibilisés

**19** animations  
sur le tri des  
déchets

**41** Repair-café soutenus → **2,73** tonnes d'objets réparés

**STOP PUB** +10 000  
distribués

**ESS** **1** étude sur les papiers de bureau non ménagers

ÉVÉNEMENTS :  
« CONSOMMER AUTREMENT »

près de **1000** participants

**1** étude en vue de l'éventuelle création d'une plateforme de location/lavage de gobelets

**2** recycleries à Ingwiller et Marmoutier



**30** tonnes déjà collectées

une expérimentation **fructueuse** :

**70**  
PAV

**299**  
tonnes de biodéchets collectés en 2018

note de **4,41/5**  
attribuée au service

**Biodéchets**

**656**  
composteurs vendus



**18**  
animations



**1195**  
personnes sensibilisées à la réduction des biodéchets

**57**  
écojardiniers formés



**9** permanences broyage en déchèterie

## ADMINISTRATIONS, COLLECTIVITÉS, ÉCOLES

ZÉRO PESTICIDE

**3**  
événements



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**1100**  
élèves sensibilisés



**101**  
classes de primaire sensibilisées

(tri, biodéchets, économie circulaire...)

**5,5 TONNES**

de piles collectées



**5** ateliers et **2** appels d'offres exemplaires rédigés pour un achat public responsable

## COMMERCES ET ENTREPRISES

SUPPRESSION DES SACS DE CAISSE

**20 000**  
sacs cabas réutilisables distribués



«LE VRAC ÇA M'EMBALLE»

**70**  
commerces adhérents, près de

**800**  
abonnés Facebook

ESPACES VERTS DES ENTREPRISES

**10** entreprises sensibilisées pour une gestion plus écologique, 6 mènent des actions concrètes

## Bilan financier du TZDZG sur 3 ans

Total dépenses (postes compris) : 310 168 € TTC

Total soutiens ADEME attendus : 210 751 €

En moyenne sur 3 ans, le Smictom a dépensé **1,64 € / habitant /an** et l'ADEME a financé 68 % de ces dépenses.

## 1.6. Actions de communication

---

En 2019, le Smictom a communiqué auprès de ses usagers par les moyens suivants:

- ✓ l'édition et la distribution en boîtes aux lettres d'un guide des déchets annuel regroupant les informations pratiques sur la prévention et la gestion des déchets,
- ✓ l'envoi de 2 lettres d'information jointes aux factures semestrielles,
- ✓ un site internet actualisé,
- ✓ des animations dans les écoles et la tenue de stands lors d'événements
- ✓ des conseils téléphoniques, en déchèterie et à domicile,
- ✓ des prospectus
- ✓ des articles dans les DNA
- ✓ des articles envoyés aux communes pour leurs bulletins communaux
- ✓ la mise en œuvre du Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Le SMICTOM est soutenu financièrement par le SMITOM pour la communication sur le tri et la prévention des déchets.

## 1.7. Faits marquants 2019

---

### ➔ Collecte séparée des déchets organique

Suite à l'étude menée en 2018 et poursuivie jusqu'en fin d'année 2019, le Smictom a retenu un schéma de collecte des biodéchets.

- collecter en points d'apports volontaires (PAV) pour les zones denses des communes ayant au moins 50 foyers en habitat collectif
- déployer des placettes de compostage partagé dans toutes les communes
- poursuivre l'accompagnement au compostage individuel partout.

### ➔ Partenariat avec la Ville de Saverne et les bailleurs sociaux pour l'amélioration du tri en QPV (Quartier Prioritaire de la Ville)

Actions réalisées dans 2 immeubles gérés par DOMIAL.

### ➔ Optimisation du réseau de déchèteries : recherche d'un terrain

L'étude de faisabilité menée en partenariat avec la CC du Pays de Saverne pour la construction d'une déchèterie adjointe à 2 projets de parking, sur un terrain situé à Steinbourg, s'est terminée. Elle mène à écarter cette option, la projection de coûts d'investissement étant trop important pour les partenaires.

**Smictom Saverne - Rapport annuel déchets 2019**

## ➔ Tarification des dépôts des professionnels en déchèterie en fonction du type de déchets

En 2016, le Conseil Départemental 67 a élaboré un document d'orientation en vue d'harmoniser l'accès des professionnels en déchèteries publiques, et de proposer des tarifs de gestion de leurs déchets qui soient cohérents par rapport aux prix du marché local.

Jusqu'en 2019, les dépôts des professionnels sont facturés 7 € / demi-m3 et 5€ / 5 litres pour les produits toxiques.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les tarifs sont fixés par type de déchet, avec une facturation par demi-m3.

Type de déchet	€ / demi m3
<b>Produits non dangereux</b>	
Tout-venant incinérable	15
Bois	8
Papiers/cartons	2
Déchets verts	8
Gravats	13
Amiante-ciment	25
DND pour enfouissement	25
Ferrailles	2
Plâtre	13
<b>Produits dangereux</b>	
Batteries	0
DEEE	0
Piles	0
Néons	0
<b>Produits dangereux liquides (DDS)</b>	
Produits toxiques	5 € / 5 litres

## ➔ Intégration de la commune de Pflzweyer

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Smictom intègre la commune de Pflzweyer située dans la CC Hanau-La Petite Pierre mais historiquement collectée par le PETR du Pays de Sarrebourg. Les OMR seront collectées en C0,5 à titre expérimental.

## ➔ Conventions de partenariat pour l'accès en déchèteries

Pour des raisons de proximité géographique, le Smictom met en place 3 conventions :

- ✓ Accès aux déchèteries du Pays de Sarrebourg pour les habitants de Pflzweyer
- ✓ Accès à la déchèterie de Bossendorf, de la CC du Pays de la Zorn (CCPZ), pour les habitants de Ringendorf et autres communes proches.
- ✓ Accès au point déchets verts de Dettwiller pour les habitants de la CCPZ.

## ➔ **Convention pour le reversement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

Le Smictom et les 3 CC adhérentes signent une convention aménageant les modalités de reversement pour une prise en charge des impayés par le Smictom.

### **1.8. Orientations pour 2020**

---

Principaux projets pour les années à venir

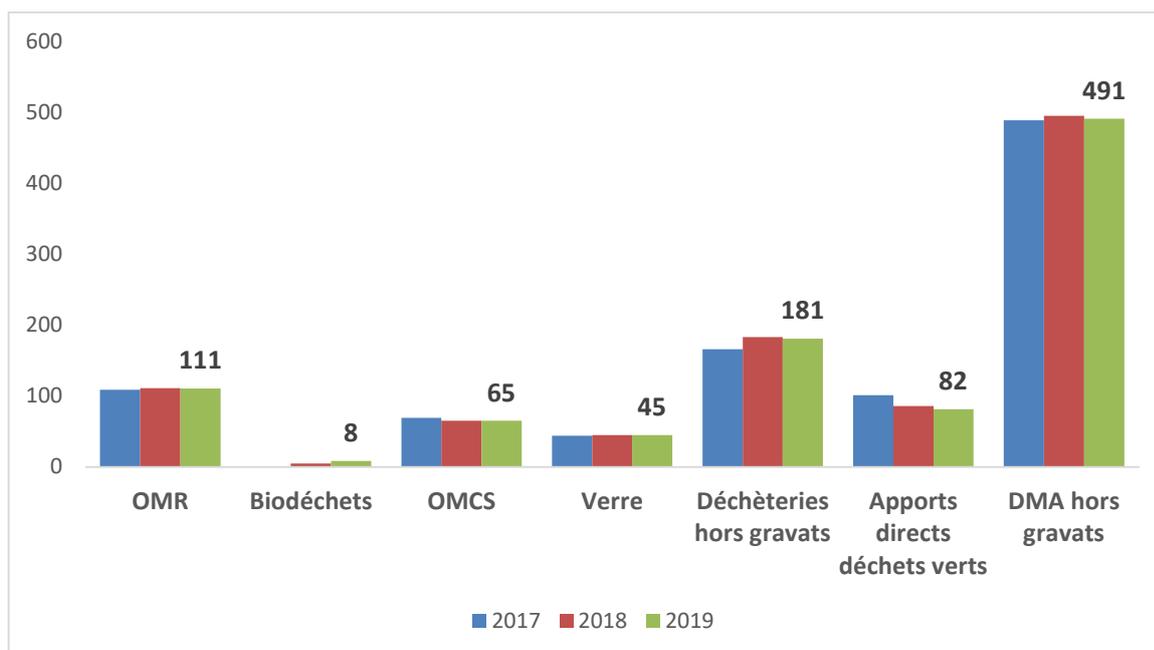
- ✓ Poursuite de la politique de prévention des déchets et d'économie circulaire.
- ✓ Optimisation de la fréquence des collectes en porte-à-porte (collecte en C0,5)
- ✓ Amélioration de la collecte séparée des biodéchets, avec soutien potentiel de l'ADEME par un contrat GEBIODEC. Remplacement et densification des PAV biodéchets. Développement du compostage partagé pour que chaque usager ait une solution de tri et valorisation de ses biodéchets. Soutien au compostage individuel.
- ✓ Lutte contre les refus de tri et hausse des performances de collecte des recyclables en habitat collectif
- ✓ Lutte contre les dépôts sauvages
- ✓ Optimisation du réseau de déchèteries :
  - Travaux de mise aux normes de la déchèterie mobile de Petersbach
  - Devenir des autres déchèteries mobiles
  - Recherche d'un terrain pour une nouvelle déchèterie dans le secteur de Saverne
  - Optimisation des horaires et du devenir des déchets

## 2. INDICATEURS TECHNIQUES

### 2.1. Quantités de déchets collectées en 2019 sur le SMICTOM

Smictom Région de Saverne	2019	2019	2018	2018	évolution 2019-18	
Type de déchet	tonnes	kg/hab/an	tonnes	kg/hab/an	tonnes	Source
<b>Déchets routiniers</b>	<b>14 415,16</b>	<b>228,53</b>	<b>14 311,65</b>	<b>226,89</b>	<b>103,51</b>	
OM résiduelles en PàP	6 968,55	110,48	7 064,40	111,99	-96	SMITOM
Biodéchets en PAV	525,00	8,32	299,00	4,74	226	eD
Verre en PAV	2 817,01	44,66	2 852,93	45,23	-36	SMITOM
OMCS en PàP	4 104,60	65,07	4 095,32	64,92	9	SMITOM
<b>Déchets occasionnels (déchèteries)</b>	<b>19 026,05</b>	<b>301,63</b>	<b>19 593,45</b>	<b>310,62</b>	<b>-567,40</b>	
Gravats	2 465,00	39,08	2 499,00	39,62	-34	eD
Plâtre	407,00	6,45	338,94	5,37	68	eD
Amiante-ciment	9,86	0,16	0,00	0,00	10	SMITOM
Papier-carton DT	675,22	10,70	642,64	10,19	33	SMITOM
Déchets verts déchèteries	2 077,36	32,93	2 428,00	38,49	-351	eD
Déch. verts apports directs sur plateformes (ménages)	4 078,00	64,65	4 520,00	71,66	-442	SMITOM
Déch. verts apports directs sur plateformes (communes)	1 064,80	16,88	920,00	14,59	145	SMITOM
Métaux (féreux et non)	838,32	13,29	829,82	13,16	9	eD
Incinérables	1 920,71	30,45	1 827,00	28,96	94	SMITOM
Non inci autres déchets municipaux	0,00	0,00	13,00	0,21	-13	SMITOM
Non incinérables	1 835,26	29,10	1 995,00	31,63	-160	SMITOM
Bois	2 081,17	32,99	2 073,16	32,87	8	SMITOM
Mobilier	851,44	13,50	757,38	12,01	94	eco-mob
DEEE	536,87	8,51	546,48	8,66	-10	SMITOM
Lampes à décharge		0,00	2,00	0,03	-2	RECYLUM
Batteries	12,21	0,19	13,73	0,22	-2	eD
Huile végétale	9,40	0,15	37,33	0,59	-28	QUATRA
Huile de vidange	24,21	0,38	22,68	0,36	2	Sévia
Piles	5,33	0,08	6,71	0,11	-1	Corepile
Films radio + num	0,74	0,01	0,52	0,01	0	Recycl'm
DDS filière éco-DDS	35,44	0,56	44,82	0,71	-9	Eco-DDS
DMS Peinture et chimiques	74,66	1,18	60,68	0,96	14	TREDI /eD
Cartouches d'impression	1,34	0,02	1,36	0,02	0	LVL
Pneus	21,71	0,34	13,20	0,21	9	Aliapur/ G.Henry
<b>Total déchets occasionnels hors gravats</b>	<b>16 561,05</b>	<b>262,55</b>	<b>17 094,45</b>	<b>271,00</b>	<b>-533,40</b>	
<b>Total déchets ménagers et assimilés</b>	<b>33 441,21</b>	<b>530,16</b>	<b>33 905,10</b>	<b>537,51</b>	<b>-463,89</b>	<b>nouveautés</b>

## Evolution des quantités collectées



Evolution des quantités de déchets collectés, en kg/hab/an

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Evolution base 100 en 2010	100	99	84	84	87	94	101	101	102	101

Evolution des quantités de DMA hors gravats en kg/hab/an\*

\* certaines variations sont à imputer à une répartition différente des déchets verts collectés sur les plateformes du SMITOM.



Evolution des flux « Incinérables » et « Non incinérable » en déchèterie (kg/hab/an)

Les quantités d'OMR collectées sont stables depuis la mise en œuvre de la redevance incitative en 2012.

La collecte des biodéchets ne s'est pas accompagnée d'une baisse équivalente des OMR, ce qui, croisé avec d'autres indicateurs, laisse à penser qu'une partie des biodéchets collectés était auparavant compostée. La moitié des PAV étaient

déjà en place et gérés par la CCPS de 2013 à 2017, ces déchets étaient donc déjà collectés à part mais non comptabilisés dans les tonnages du Smictom.

En déchèterie nous constatons une forte baisse des non incinérables, dont une grande partie reportée vers les bennes Mobilier.

Suite à la mise en place d'un contrôle d'accès au point Déchets Verts de Dettwiller, le Smictom a collecté moins de déchets verts.

## 2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri

En 2019, 10 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri ALTEM.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Collecte sélective en porte-à-porte (kg/hab/an)	69	73	73	73	70	69	65	65
Refus (%)	18,0%	17,8%	17,8%	14,7%	16,4%	18,3%	16,3%	15,4%

Les refus de tri ont un impact financier important pour le Smictom, car le SMITOM répartit une partie de la bonification de Citéo au prorata des taux de refus de ses adhérents.

Les bacs de tri sont contrôlés avant la collecte :

- par les ripeurs d'éco.Déchets, par un contrôle uniquement visuel mais qui doit être systématique,
- en 2019, par la présence avec les ripeurs d'éco.Déchets, sur certaines tournées, d'une ADTP chargée d'un contrôle plus en profondeur.
- par les Ambassadeurs du Tri et de la Prévention à raison d'environ 2% des bacs collectés sur l'année. Sur 1 an les ADTP ont contrôlé environ 30% du parc de bacs au moins une fois, et quelques bacs une seconde fois.

Résultats des contrôles en précollecte par les ADTP en 2019

	Nombre de bacs	Ratio
Bacs contrôlés	9 614	
Bacs refusés	1 796	<b>19%</b>
Bacs corrigés	2 595	<b>27%</b>
Entretiens avec usagers lors du contrôle	418	
<i>Entretiens avec usagers après la collecte</i>	359	

La moitié des bacs contrôlés est trié correctement (pas de refus de tri en quantité significative).

## 2.3. Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire avec au moins un conteneur par commune. Les 247 conteneurs mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM.

Comparaison des performances de collecte :

<i>Données issues du référentiel Matrice des coûts</i>	<i>Quantités de verre collectées en kg/hab/an</i>
Smictom 2019	45
SMITOM 2019	45
Collectivités Grand Est en Tarification Incitative 2017	44
Collectivités Grand Est 2017	34

## 2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries

### Fréquentation des déchèteries

#### *Fréquentation des déchèteries nombre d'entrées tous publics*

	Entrées 2019	Entrées 2018
<b>Saverne</b>	35 008	35 459
<b>Ingwiller</b>	47 689	46 551
<b>Marmoutier</b>	40 574	39 011
<b>Point déchets verts Dettwiller*</b>	11 370	
<b>Mobiles</b>	6 144	5 621
<b>TOTAL</b>	<b>140 785</b>	<b>126 642</b>

#### *Fréquentation des déchèteries mobiles*

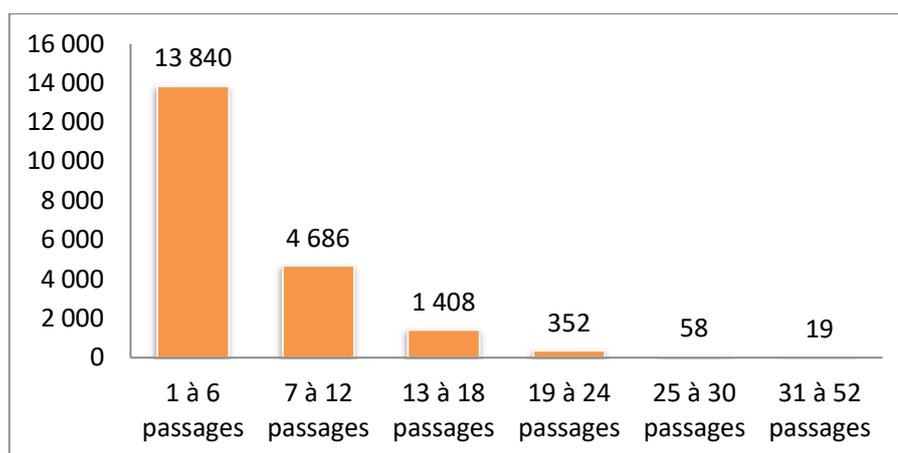
	2019	2018
<b>BOUXWILLER</b>		174
<b>DETTWILLER</b>	1 006	977
<b>DOSENHEIM/ZINSEL</b>	1 124	1089
<b>NEUWILLER</b>	702	820
<b>PETERSBACH</b>	2 238	1718
<b>WINGEN/MODER</b>	1 074	843
<b>TOTAL</b>	<b>6 144</b>	

#### *Fréquentation des déchèteries par mois et type de tiers, toutes installations confondues :*

Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.
ADMINISTRATION	133	136	157	148	107	140
ASSOCIATION	59	63	59	65	67	65
BAILLEUR	7	4	8	7	10	10
CCPZ	0	0	0	0	0	0
COLLECTIVITE	0	1	1	1	1	1
PARTICULIER	6 645	8 654	10 589	12 050	13 024	12 293
PROFESSIONNEL	326	359	434	369	406	415
<b>Total</b>	<b>7 170</b>	<b>9 217</b>	<b>11 248</b>	<b>12 640</b>	<b>13 615</b>	<b>12 924</b>

Type de tiers	jui.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total	Ratio
ADMINISTRATION	160	107	166	220	143	96	<b>1 713</b>	1,2%
ASSOCIATION	66	58	62	60	62	56	<b>742</b>	0,5%
BAILLEUR	15	5	8	12	8	13	<b>107</b>	0,1%
CCPZ	7	8	9	11	12	13	<b>60</b>	0,0%
COLLECTIVITE	1	1	2	0	1	0	<b>10</b>	0,0%
PARTICULIER	13 621	15 337	11 101	12 709	9 611	7 807	<b>133 441</b>	94,8%
PROFESSIONNEL	467	361	409	415	395	357	<b>4 713</b>	3,3%
<b>Total</b>	<b>14 337</b>	<b>15 877</b>	<b>11 757</b>	<b>13 427</b>	<b>10 232</b>	<b>8 342</b>	<b>140 786</b>	<b>100,0%</b>

## Nombre de passages annuels des particuliers (données 2017)



Bilan de fréquentation pour les particuliers (en nombre d'utilisateurs)

## 2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes

En 2019, les collectes effectuées par éco-Déchets ont occasionné les déplacements et les consommations de carburant suivants.

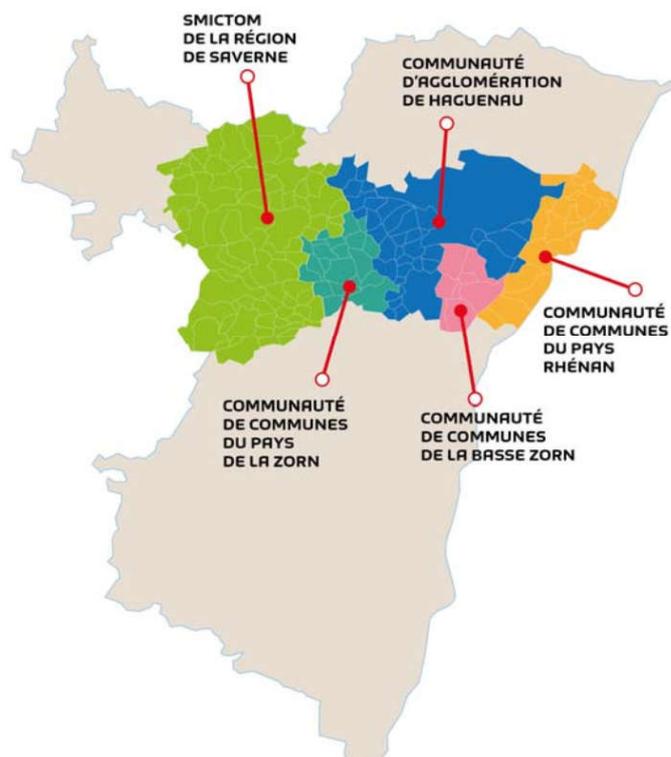
	OMR	Collecte sélective	Déchèteries
distances parcourues (km)	139 350	114 644	112 833
consommation de carburant (l)	75 249	77 957	50 774
consommation moyenne/100 km (l)	54	68	45
Quantités transportées (t)	6 969	4 104	12 388

Jusqu'en septembre 2019, éco.Déchets disposait à Monswiller d'un quai de transfert pour les recyclables collectés en porte-à-porte.

### 3. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne. Début 2019, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ 230 550 habitants.

#### LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



#### POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, janvier 2019)

**SMICTOM de Saverne :**  
75 communes et 63078 habitants

**CdC du Pays de la Zorn :**  
20 communes et 16092 habitants

**Communauté d'Agglomération de  
Haguenau :**  
36 communes et 97095 habitants

**CdC de la Basse-Zorn**  
7 communes et 17410 habitants

**Communauté de Communes du Pays  
Rhénan**  
18 communes et 36884habitants

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets qu'il assure par:

- ➔ Valorisation énergétique dans son usine d'incinération de Schweighouse s/Moder ;
- ➔ Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- ➔ Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes;
- ➔ Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte ;
- ➔ Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- ➔ Gestion de la collecte et des soutiens dans le cadre des REP, en lien avec les éco-organismes suivants :
  - Ecocito pour les emballages et le papier

- OCAD3E pour les DEEE
- Eco-TLC pour la communication sur les textiles
- Eco-Mobilier pour les meubles

Le personnel du SMITOM est réduit, avec un secrétariat de 2 personnes, une cellule communication de 2 personnes, 1 préposé au CSDND et 1 directeur. Toutes les prestations de traitement sont confiées à des sociétés privées.

**Les données de bilan relatives au traitement des déchets sont présentées dans le rapport annuel 2019 du SMITOM de Haguenau-Saverne.**

## 4. INDICATEURS FINANCIERS

### 4.1. Modalités de financement et compte administratif

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les Communautés de Communes ont confié au SMICTOM la gestion des abonnés et la facturation mais elles perçoivent toujours la redevance conformément aux dispositions dérogatoires de l'article L.2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les tarifs fixés annuellement par le Smictom sont approuvés par chaque Communauté de Commune. La REOM est ensuite reversée au SMICTOM sous forme d'une contribution entre EPCI.

<b>Coût aidé TTC</b>	<b>4 728 k€</b>	<b>75 €/hab.</b>
<b>Financement par la RI</b>	<b>4 552 k€</b>	<b>72 €/hab.</b>

*Source : matrice des coûts 2019*

Le taux de couverture du coût aidé par les contribuables, de 96%, amène le Smictom à augmenter les tarifs de la REOM pour 2020.

Le compte administratif de l'exercice 2019, a été arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 213 429,40	G 4 912 852,62
	Section d'investissement	B 201 572,58	H 291 638,85
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 2 235 451,66
	Report en section d'investissement (001)	D	J 831 855,53
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 5 415 001,98	= G+H+I+J 8 271 798,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 213 429,40	= G+I+K 7 148 304,28
	Section d'investissement	= B+D+F 201 572,58	= H+J+L 1 123 494,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 415 001,98	= G+H+I+J+K+L 8 271 798,66

## 4.2. Dépenses et recettes liées au SMITOM

### Tarification 2019

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

- ➔ Part proportionnelle au tonnage incinéré : **40€/tonne + TGAP**
- ➔ Part proportionnelle au tonnage enfoui : **83€/tonne + TGAP**
- ➔ Part collectes sélectives en apport volontaire, proportionnelle aux populations desservies : **2,23€/hab** pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte)
- ➔ Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : **4€/hab**
- ➔ Démutualisation des coûts des refus et d'une partie des soutiens de CITEO

Le SMITOM démutualise le coût des refus en imputant à chaque Syndicat de Collecte le coût que représentent ses refus. Cette imputation est compensée par une démutualisation suffisante d'une partie des soutiens de CITEO proportionnellement aux recyclables collectés par chaque Syndicat de Collecte. De plus le SMITOM octroie une ristourne proportionnelle aux recyclables collectés. Pour 2019 ceci a abouti aux reversements ci-dessous.

	Refus	Soutiens	Soutiens-refus	soutiens 19	soutiens 18	soutiens 17
SMICTOM	124 430 €	256 730 €	132 300 €		2,08 €/hab	3,77 €/hab
SMITOM	441 635 €	1 000 000 €	558 365 €		2,42 €/hab	4,58 €/hab

## Participation au SMITOM et soutiens reçus des éco-organismes

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de **962 678 € TTC** en 2019, TGAP incluse.

Le Smictom a reçu du SMITOM les soutiens suivants

Reversement transport	116 091 €
Reversement soutiens DEEE	40 163 €
Reversement soutiens éco-mobilier	20 462 €
Subventions communication et prévention	21 549 €
Reversement soutiens CITEO pour l'emploi des ADTP	27 075 €
<b>Total</b>	<b>225 249 €</b>

### 4.3. Principales prestations rémunérées à des entreprises

L'ensemble des prestations d'éco-Déchets ont fait l'objet d'un rapport d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

Le montant des prestations versées en 2019 à éco.Déchets se répartit comme suit.

OMR	OMCS	Déchèteries	Biodéchets	Maintenance bacs	<b>Total 2018</b>
858 975 €HT	761 428 €HT	969 215 €HT	91 285 €HT	80 789 €HT	<b>2 761 692 €HT</b>

Le marché prévoit une part de facturation fonction des tonnages collectés. Cette part a représenté **27% du montant total** en 2019. (NB ne pas comparer avec 2018 où la révision des prix n'avait pas été prise en compte dans le rapport annuel).

### 4.4. Analyse des coûts

Les éléments financiers détaillés ci-après sont issus de la matrice des Coûts. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode d'analyse spécifique qui comprend un rattachement à l'exercice des charges s'y rapportant.

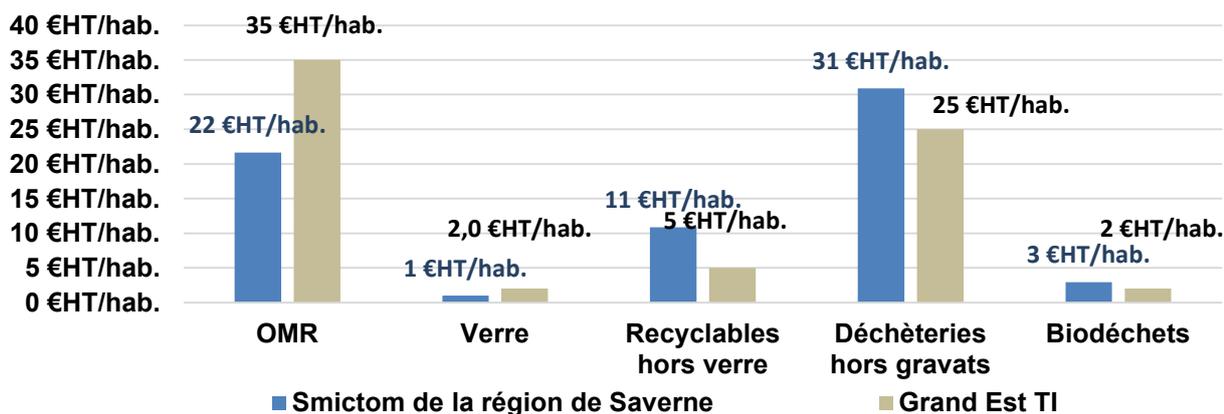
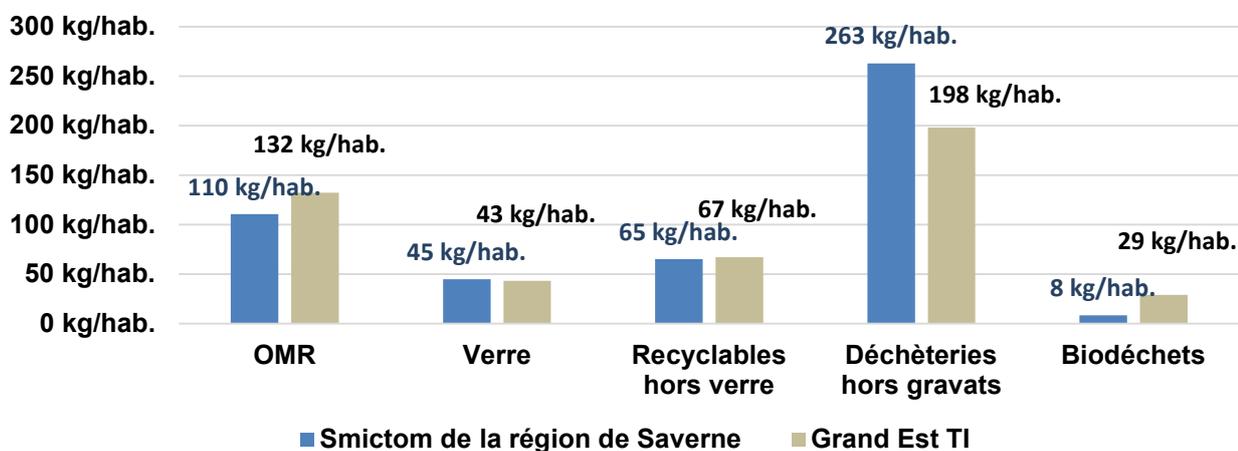
Les données présentées comprennent les dépenses et recettes, le coût aidé et le coût complet.

#### Définitions

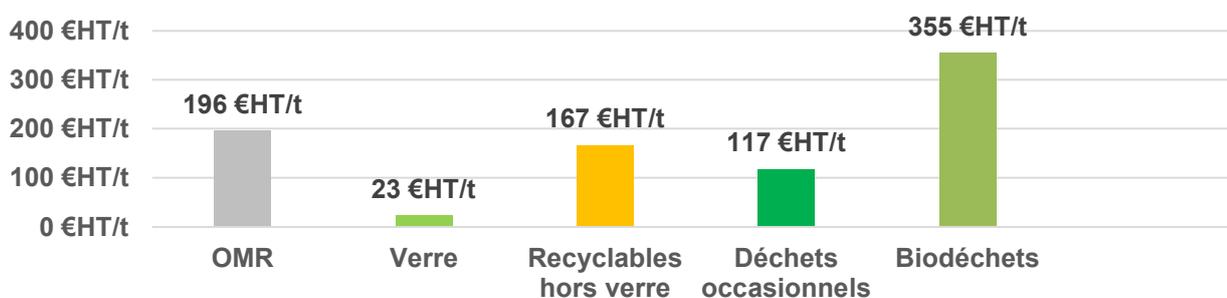
- ✓ Coût complet : ensemble des charges
- ✓ Coût aidé : coût complet réduit des aides publiques et des soutiens des organismes agréés

## Synthèse des quantités collectées et coûts aidés par flux de déchets

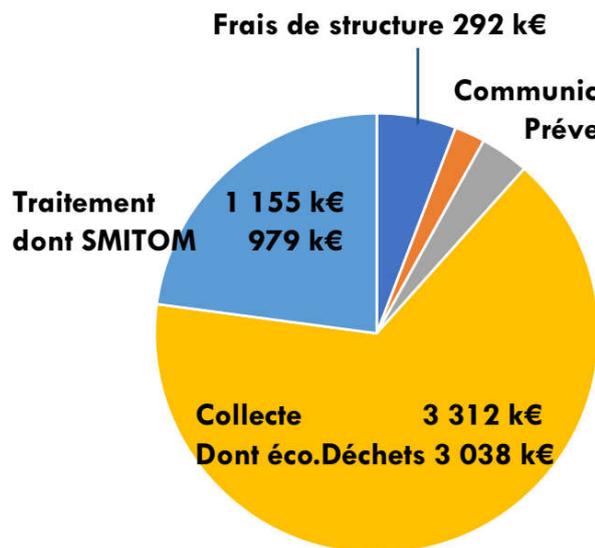
Les données du Smictom sont ici comparées avec la moyenne des collectivités en Tarification Incitative du Grand Est du référentiel 2017.



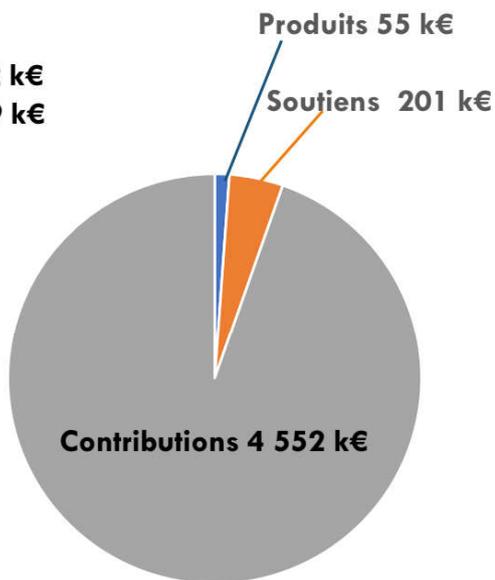
### Coût HT/tonne selon les flux



## Répartition des dépenses et recettes



**Total charges : 5 051 k€ TTC**



**Total recettes : 4 809 k€ TTC**

Fait à Saverne, le 14/09/2019  
Le Président du SMICTOM,  
Joseph CREMMEL